Boissise-le-Roi
Orgenoy

Le Mag

Magazine municipal d'informations
www.mairie-boissise-le-roi.fr

Octobre-Novembre-Décembre 2021 / n° 6

SOMMAIRE

- Agenda P2
- Edito P3
- Démocratie locale P4-6
- Cadre de vie P7-13
- Vie de la commune P14-19
- Enfance & Jeunesse P20-22
- Culture & Sport P23-27
- Santé & Solidarité P27-28
- Tribune libre P29
- État civil P30
- Octobre Rose P31
- Infos pratiques P32

Vacances de la Toussaint

➢ Fin des cours : samedi 23 octobre 2021
➢ Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021

Vacances de Noël

➢ Fin des cours : samedi 18 décembre 2021
➢ Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022

AGENDA

- 2 octobre : Madame le Maire en direct
- 10 octobre : Octobre Rose
- 16 octobre : Madame le Maire en direct
- 16 octobre : Opération ville propre
- 6 novembre : Madame le Maire en direct
- 11 novembre : Commémoration Armistice 1918
- 11 novembre : Repas des Aînés
- 20 novembre : Madame le Maire en direct
- 20 novembre : Collecte de jouets Solidarité Bébé
- 21 novembre : Vente de charité Castel Nazareth
- 2 décembre : Conseil municipal
- 4 décembre : Madame le Maire en direct
- 10 décembre : Distribution des colis de Noël à Boissise
- 11 décembre : Distribution des colis de Noël à Orgenoy
- 12 décembre : Fête des lumières
- 12 décembre : Concert au profit de Solidarité Bébé
- 18 décembre : Madame le Maire en direct

Cet agenda est établi sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Conseils communautaires :

22 novembre 2021
13 décembre 2021

Photos de couverture : Rue d'Aillon après réfection

Directeur de publication : Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi - **Rédaction et photos** : Comité de Communication de la mairie de Boissise-le-Roi - **Impression** : Imprimé sur papier PEFC - Imprilith, 5 rue de la Croix Blanche, 77310 Pringy - **Distribution** : Élus de la majorité - **Tirage** : 1700 exemplaires

Chers Régiboissiens et chers Urluquois,

Nous voici déjà à l'automne après un calendrier de septembre riche en événements : rentrée des classes, forum des associations, fête patronale d'Orgenoy et Journée du Patrimoine. Je souhaite une excellente année scolaire à tous nos écoliers, collégiens et lycéens en espérant que tous, y compris les étudiants, puissent suivre leurs cours en présentiel. Je remercie nos enseignants et le personnel périscolaire dont la lourde charge et l'engagement sont indéniables.

Les mois à venir sont déterminants au point de vue Urbanisme pour la collectivité. L'équipe municipale travaille à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). La première étape consiste à valider le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) que nous avons souhaité reprendre.

La sécurité et la protection de nos administrés sont toujours une priorité pour nous. L'arrivée d'un nouveau policier municipal est actée depuis le 1er septembre. Lors du vote du budget 2021, la somme de 139.000 € a été provisionnée pour la vidéoprotection. Les demandes d'autorisation préfectorales sont déposées et nous attendons les diverses validations obligatoires.

Les futures festivités sont annoncées dans l'agenda, elles nous permettront de nous retrouver et de partager des temps d'échange et de convivialité.

Pour terminer, je souhaite évoquer la première édition d'Octobre Rose dans notre commune, évènement consacré à la prévention et la lutte contre le Cancer du sein. Ce fléau, qui nous touche tous, est un perpétuel combat. Nous avons donc décidé de nous impliquer à notre tour afin d'apporter notre soutien à ces femmes et ces hommes qui luttent contre la maladie et soutenir la recherche avec la Ligue contre le cancer. La BOissienne aura lieu dimanche 10 octobre.

Je vous souhaite à tous un doux et bel automne.

Véronique CHAGNAT
Maire de Boissise-le-Roi
Vice-Présidente de la CAMVS

Parc naturel régional du Gâtinais français

MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré…

Extraits de la séance du 8 juillet 2021

Madame Sophie ROISNEAUX (liste Boissise Orgenoy Nouvelle Énergie) intègre le Conseil municipal suite à la démission de M. Christophe LOURO.

Taxation urbanisme : à l'unanimité, le Conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Programme local de l'habitat 2022-2027 : à la majorité (2 abstentions : Mme DAL PRA et M. BRIAND), le Conseil municipal donne un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2022-2027.

Convention broyeur (PNR) : à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un broyeur de végétaux par le Parc Naturel du Gâtinais.

Convention périscolaire avec Pringy : à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer avec Pringy, une convention de réciprocité dans le cadre de l'accueil de loisirs des vacances.

Tarifs des services scolaires et périscolaires : à l'unanimité, le Conseil municipal fixe les nouveaux tarifs des activités périscolaires.

Convention Plan de Relance Numérique : à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de financement « Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) » dans le cadre du plan de relance numérique, pour l'achat de tablettes et de chariots numériques pour les écoles.

Convention Fonds de Concours École de Musique (CAMVS) : à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer avec la CAMVS la convention d'attribution du fonds de concours aux équipements d'enseignement musical et artistique.

Vous pouvez consulter l'intégralité de toutes les délibérations du Conseil municipal en mairie ou sur le site Internet de la commune : www.mairie-boissise-le-roi.fr

Dates d'ouverture de la mairie les samedis matin

4ème trimestre 2021

- 2 et 16 octobre
- 6 et 20 novembre
- 4 et 18 décembre

1er trimestre 2022

- 8 et 22 janvier
- 5 et 19 février
- 5 et 19 mars

Madame le Maire vous reçoit SANS RENDEZ-VOUS à ces mêmes dates, de 9h à 12h.

Prochain Conseil municipal

• 2 décembre 2021

Informations antenne 5G Bouygues

Après une première présentation aux élus du Conseil municipal, l'opérateur Bouygues a exposé aux habitants le projet d'implantation d'une antenne 5G envisagée près de la station d'épuration (bords de Seine).

Afin de faciliter l'accès à l'information au plus grand nombre d'administrés, la présentation s'est effectuée sur deux dates, le vendredi 10 et le mardi 14 septembre, dans le respect des gestes barrières.

Chacun a pu réserver, par téléphone ou mail, le créneau horaire souhaité et obtenir tous les renseignements demandés. Treize habitants se sont déplacés.

Antenne collective

Les riverains de la Maisonneraie des Vignes et de Valbois sont invités à la réunion d'information portant sur l'antenne collective qui se tiendra le **jeudi 14 octobre à 19 heures, à la salle des fêtes.** (Présentation d'un Pass sanitaire).

Sur inscription au 01 60 65 44 00 ou par mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

La municipalité a recruté…

Anthony PELLÉ, le nouveau policier municipal, a pris ses fonctions le 1er septembre. Les missions principales des policiers municipaux sont de veiller au bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique en garantissant la bonne application des pouvoirs de police du Maire.

La commune de Boissise-le-Roi compte à ce jour deux policiers municipaux.

Tristan CARRASCO rejoindra l'équipe de l'accueil de loisirs en tant que directeur-adjoint le 1er octobre.

Expérimenté, il occupait des fonctions similaires depuis quinze ans à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Remplacement des panneaux lumineux

Les deux panneaux électroniques d'informations, situés à l'entrée d'Orgenoy, rue d'Aillon et rue du Château à hauteur du cimetière à Boissise, ont été remplacés durant le mois de juillet par des écrans graphiques monochromes à diodes blanches.

L'impossibilité de mise à jour des anciens panneaux était annoncée de par l'arrêt des communications Data CSD et le réseau fixe commuté (RTC).

Les deux nouveaux afficheurs présentent une interface avec un accès simplifié pour les utilisateurs, depuis tout PC ou smartphone.

Ces supports de communication sont la propriété de la Ville de Boissise-le-Roi, le service Communication en gère l'affichage.

Coût 22 800 € TTC

Le site Internet évolue

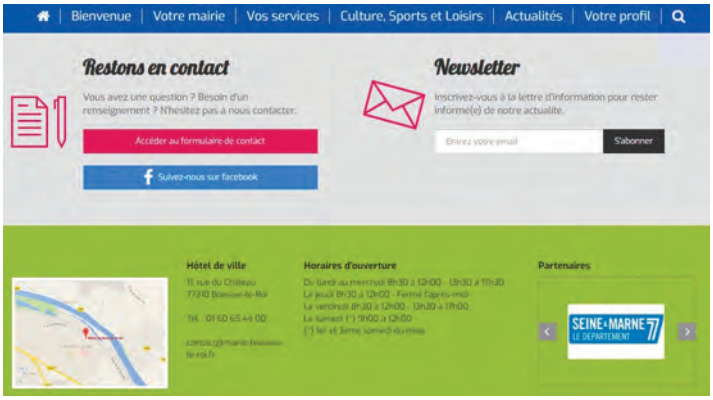

Faites défiler la page d'accueil vers le bas pour accéder d'un clic aux **Partenaires** : CAF, SMITOM, Région Ile-de- France, Département, Préfecture, Office du tourisme Melun Val de Seine...

Autre nouveauté sur la page d'accueil, « **Suivez-nous sur Facebook** », vous dirige sur la **page officielle de la Ville.**

Le service Communication reste à l'écoute de vos attentes et besoins.

Le Mag, la 1ère de couverture est à vous !

Dans le n° 5 du Mag, nous vous invitions à nous adresser vos clichés préférés de Boissise/Orgenoy pour illustrer la première de couverture du numéro d'octobre.

Faute de temps, un simple oubli, une période estivale davantage propice aux vacances et au dépaysement… à ce jour, nous n'avons reçu aucune photographie.

La période proposée n'était peut-être pas adéquate. Nous renouvelons notre proposition.

Saisissez votre chance et personnalisez la couverture du Mag au printemps prochain.

REPORTÉ

Le Plan de la ville

Distribué avec ce magazine, il est le fruit de la collaboration entre les services Urbanisme et Communication.

Les réservations d'encarts publicitaires par les entreprises ont permis la réalisation du plan, sans coût financier pour la commune.

Urbanisme

La parole à Jacky SEIGNANT, Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme

PADD / PLU

« L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), après avoir été freinée par les contraintes liées à l'épidémie du COVID, reprend son cours.

Ainsi, comme annoncé dans le programme électoral, la nouvelle équipe municipale a revu la politique d'aménagement de la commune et a présenté au débat en Conseil Municipal du 23 septembre 2021 un nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Pour rappel, l'ancien PADD avait été débattu par le précédent Conseil Municipal le 23 février 2017, mais ne correspondait plus à certaines orientations souhaitées.

La nouvelle équipe municipale n'étant pas favorable à l'emplacement du fuseau d'étude pour la liaison A6-D607-D142, celui-ci n'apparait plus sur le nouveau PADD.

Le projet d'aménagement d'activités et de logements sur le secteur de la Pierre-Frite est définitivement abandonné.

Il en est de même pour le projet de création de logements dans le bois de la rue de Vougeot, qui restera inscrit en Espace Boisé Classé.

Un nouveau cheminement en liaison douce est identifié, reliant le sud du hameau d'Orgenoy au centre commercial de Villiers-en-Bière.

Enfin, les possibilités d'extension de la déchèterie ainsi que l'emplacement réservé à une aire de grand passage pour les gens du voyage, tous deux situés sur Orgenoy, sont supprimés.

Nous espérons pouvoir finaliser un projet global de PLU dans les mois qui viennent, avec pour objectif de le présenter à l'enquête publique dans les meilleurs délais, si possible avant l'été 2022. »

Sécurité

La vidéoprotection

L'ensemble du dossier a été transmis à la préfecture le 16 août. Les consultations des entreprises débuteront dès l'obtention de l'agrément de la préfecture.

Des caméras seront déployées sur la commune : les unes destinées à lire les plaques d'immatriculation des véhicules entrant et sortant, très utiles pour les enquêtes de police et les autres pour la sûreté des lieux et des bâtiments.

L'installation des caméras aux entrées de nos deux villages sera la priorité.

Nous espérons une couverture complète des points sensibles pour le printemps prochain.

Travaux

Vestiaires du football

Le bâtiment a été réceptionné début juillet. La remise des clés au Président du club a eu lieu le 23 août.

Travaux au cimetière

Les débords de toitures des bâtiments ont été rénovés. Coût 3810 € TTC

De nombreuses tuiles qui protègent les têtes de murs étaient cassées depuis plusieurs années. Elles ont été remplacées.
Coût 3255 € TTC

En octobre, de nouvelles allées seront réalisées dans l'extension du cimetière afin de faciliter l'accès aux nouvelles tombes et cavurnes.

Portique motorisé

L'accès au Chemin de la Folie à Orgenoy a été sécurisé le 3 août par la mise en place d'une poutre motorisée.

Cette installation permet ainsi l'ouverture au stationnement sur le parking, situé devant les nouveaux bâtiments des services techniques de la commune.

Ne manquez pas de visionner la vidéo réalisée à cette occasion, elle est disponible sur le site Internet de la mairie, PanneauPocket ou sur :

https://www.youtube.com/watch?v=xEfMKrD41N0

Terrain de pétanque

Le nouveau terrain de boules situé en parallèle du stade des Meulières à Orgenoy, pour lequel la préparation (décapage) avait déjà été effectuée, est finalisé par la mise en place de 420 m³ de grave compactée.

Les boulistes disposent d'un terrain de 1200m² pour les compétitions. Coût 35712 € TTC

Travaux d'été dans les écoles

➤ Rénovation des sanitaires à l'école Château Villard

Les lavabos étaient alimentés uniquement en eau froide. Les enfants, devant se laver les mains très souvent, surtout depuis la Covid, refusaient parfois de le faire en hiver à cause de l'eau glacée. Il a été décidé d'équiper les lavabos d'une alimentation en eau mitigée (un robinet sur deux). Coût 7200 € TTC

➤ Réfection totale de la cuisine, à l'école maternelle André Malraux, (coût 2412 € TTC) et travaux de rénovation de peinture, le tout réalisé par les services techniques de notre commune.

Toit de l'église

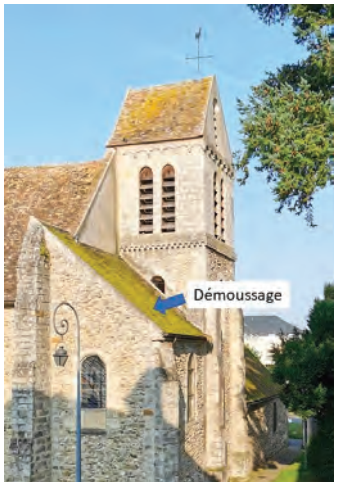

À la suite d'une fuite importante à la jonction du clocher, quelques réparations ont été effectuées. Coût 2032 € TTC

La rénovation de la toiture de l'église Saint-Denis sera envisagée. Ce bâtiment étant classé aux monuments historiques, les travaux devront être conduits avec les Bâtiments de France. Des aides et subventions seront demandées.

Les travaux de démoussage ont été réalisés par les services techniques de la commune.

Travaux de voiries

➤ **Rue d'Aillon**

Le très mauvais état de cette voie nous a conduits à pratiquer la réfection totale de la chaussée sur toute la longueur de la rue.

Les travaux ont été réalisés début septembre.

Tout a été organisé pour réduire au maximum la gêne occasionnée aux riverains et aux usagers.

Coût 132 302 € TTC

➤ **Rue de la Ferté Alais**

Nous vous avions annoncé la réfection d'une partie de la rue D24 pour cet été. Malheureusement, le Département a reporté ces travaux à 2022, la CAMVS n'ayant pas encore réalisé la mise à niveau de l'assainissement de cette portion de voie. Nous restons mobilisés pour que ces travaux de chaussée soient effectués dès que possible.

Petits travaux divers

Les services techniques ont procédé à d'autres travaux pendant l'été, comme la mise en place d'un éclairage à détecteur de mouvements avec ampoules à Leds à la salle des fêtes ainsi qu'au groupe scolaire André Malraux.

Rénovation de l'écluse secondaire de Vives-Eaux

Communiqué de VNF

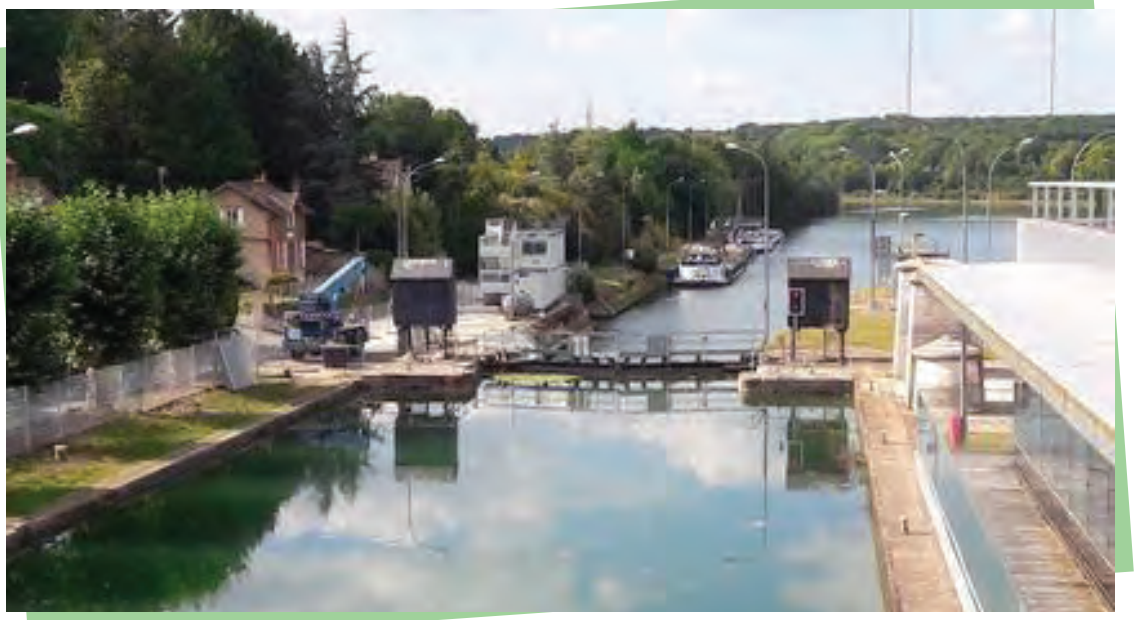

Installation de la base-vie à l'écluse secondaire de Vives-Eaux

"Voies navigables de France lance les travaux de rénovation de l'écluse secondaire de Vives-Eaux en Seine-et-Marne. Après la remise en service de l'écluse secondaire du Coudray-Montceaux début 2021, cette opération marque la seconde étape d'un ambitieux programme de modernisation des petites écluses de la Seine en amont de Paris. L'objectif d'ici 2023 est de disposer sur chaque site de deux écluses pour fiabiliser le trafic fluvial sur cet itinéraire très fréquenté par la navigation commerciale et de plaisance.

Renforcer la fiabilité du transport fluvial

Suite à la remise en service de l'écluse secondaire du Coudray début 2021, VNF poursuit son programme de rénovation des petites écluses de la Seine en amont de Paris (dites « écluses secondaires »), avec le démarrage des travaux à Vives-Eaux (Seine-et-Marne) depuis le 30 août 2021 jusqu'à fin février 2022.

L'objectif des travaux est de fiabiliser le trafic fluvial sur cet itinéraire à grand gabarit très fréquenté (environ 10 000 passages de bateaux fret pour 7,7 MT de marchandises et 500 bateaux de plaisance en 2020). La remise en service d'une seconde écluse permettra notamment de fluidifier le trafic, de limiter les temps d'attente en période de forte affluence et de programmer des interventions de maintenance.

Les prochains travaux seront engagés sur les écluses secondaires de la Cave (en 2022) puis de Champagne-sur-Seine (2023).

La nature des travaux

L'écluse secondaire de Vives-Eaux (12 mètres de large x 172 mètres de long), non fonctionnelle depuis 2003, nécessite une rénovation complète. Les travaux consisteront à mettre l'écluse à sec, réaliser des travaux de génie civil, remplacer les organes de manoeuvre, harmoniser des équipements de contrôle-commande, d'électricité, d'automatisme et de télésurveillance."

Environnement

✻ Opération Ville Propre

L'opération Ville Propre, précédemment annoncée le 25 septembre, est reprogrammée le **samedi 16 octobre de 14 h à 17h.**

Comme l'an passé, nous proposons aux participants deux points de rendez-vous :

- Mairie de Boissise
- Salle de la Sellerie, rue de la Sellerie à Orgenoy

Prévoyez une tenue adaptée. Des gants et des sacs poubelles seront distribués à chaque bénévole.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. En fonction de l'évolution du protocole sanitaire, d'autres informations vous seront apportées, si besoin, sur les différents supports de communication de la mairie.

Renseignements et inscriptions : 01 60 65 44 00 ou mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

Nuisances sonores, rappel des horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par ou pour des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils à forte intensité sonore, tels que perceuses, tronçonneuses, tondeuses, scies…ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h
- Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

✻ Élagage des arbres sur le domaine public

La commune poursuit l'entretien des arbres sur le domaine public. Cet automne, les places de Valbois sont concernées. L'élagage de 53 arbres, érables, tilleuls et bouleaux, réalisé par une entreprise, est prévu fin novembre / décembre. Nous comptons sur votre compréhension quant à la gêne occasionnée le temps des travaux. Coût 7650 € TTC

Sur le domaine privé, les propriétaires doivent entretenir les arbres débordant ou risquant de tomber sur les trottoirs et les espaces publics. Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie crée un danger pour les piétons ou les usagers de la route.

Changement d'heure d'hiver 2021

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre.

À 3 heures du matin, il sera 2 heures. Nous gagnerons une heure de sommeil.

✻ Quand vient l'automne…

La nature se pare de belles couleurs or, pourpres, cuivres… Les feuilles sont des capteurs de lumière pour l'arbre. En se débarrassant d'elles, l'arbre met son métabolisme au ralenti pour affronter l'hiver sans dépenser de l'énergie inutilement. Les feuilles ne résistent pas à la baisse des températures et de la lumière. Elles perdent en eau, la chlorophylle se raréfie, elles changent de couleur, virevoltent, tombent et … jonchent le sol.

Nous sommes tous concernés, il convient de ramasser les feuilles et de balayer le trottoir bordant votre propriété afin d'éviter tout accident malencontreux.

Dans vos jardins, le ramassage des feuilles évite les risques de moisissures et d'éventuelles maladies. Ces feuilles serviront à protéger les plantes extérieures, à pailler les massifs, les potagers ou encore à alimenter le compost. Une tonte tardive permettra de ramasser les dernières feuilles mortes et d'avoir un beau jardin durant l'hiver.

La taille automnale des haies et des arbustes vous garantit de mettre votre jardin en valeur aux premières floraisons du printemps.

✻ Jardins partagés

Nous vous annoncions dans Le Mag précédent, le projet de création de jardins partagés à Orgenoy. Au 15 septembre, douze personnes ont complété le questionnaire pour cultiver une parcelle potagère. Vous pouvez encore vous inscrire, il reste quelques parcelles.

Pour tout renseignement : Alain BEAUFUMÉ, Conseiller municipal délégué à l'Environnement et aux Espaces verts : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

✻ Balayage mécanique de la voirie communale 4ème trimestre 2021

Jeudi 02/12 - Secteur 4 : rue du Petit Clos, rue du Moulin de Montgermont, rue des Fleurs, impasse de la Planche Coutant, rue de la Planche Coutant, impasse des Meulières, rue des Bleuets, route de Perthes, chemin de Faronville, rue de la Sellerie, rue du Gâtinais, rue du Poirier-Saint-Jean, rue du Stade, impasse des Tilleuls, rue de la Plaine, chemin de la Folie, square des Chênes, impasse du Stade.

Jeudi 09/12 - Secteur 2 : Valbois, allée de la Corniche, rue des Vives-Eaux, impasse des Courlis et Pluviers, boulevard de Seine, rue Nouvelle, allée des Pervenches, allée des Jonquilles, allée des Violettes.

Jeudi 16/12 - Secteur 1 : rue de la Ferté-Alais, rue de Faronville, rue d'Aillon, rue du Château, rue de Ponthierry, rue de l'Église, rue du Bel-Air.

Mercredi 22 et jeudi 23/12 - Secteur 3 : Maisonneraie des Vignes, rue du Clos Bouquet, rue du Pressoir, rue du Donjon, rue des Grès, rue des Alouettes, rue du Boissonnet, rue de la Fontaine, allée des Chênes, allée des Ormes, allée des Erables, allée des Saules, allée des Charmes, rue Millet, rue Corot, rue Renoir, rue Watteau, rue Cézanne.

✻ Comment fonctionne le Parc Naturel du Gâtinais Français (PNRGF) ?

La commune a intégré le PNRGF par décision du Conseil municipal à l'été 2020.

Il en découle un certain nombre de dispositions prises ou à prendre pour suivre les recommandations de la charte du PNRGF.

Le PNRGF est constitué de différentes commissions de travail qui siègent régulièrement et qui gèrent (entre autres) les demandes de subvention pour les collectivités locales ou les particuliers.

Les communes adhérentes au PNRGF, peuvent bénéficier de ces aides, mais il y a des conditions incontournables et des conditions modulant le niveau des aides financières.

- Les conditions incontournables permettant d'atteindre 40% d'aide, sont :
  - ◊ Documents d'urbanisme en cohérence avec la charte du Parc (PLU)
  - ◊ Extinction de l'éclairage public au moins 5h par nuit
  - ◊ Gestion écologique des espaces communaux (désherbants interdits)
  - ◊ Mise à jour des arrêtés relatifs à la circulation des véhicules à moteur
  - ◊ Assurer une communication régulière sur le PNRGF
- Les aides modulables sont données pour chaque élément réalisé suivant (+5% chacune) :
  - ◊ Existence de logements sociaux
  - ◊ Suivi de l'observatoire photographique des paysages
  - ◊ Engagement de la commune dans la démarche Zéropouce
  - ◊ Distribution de « L'Abeille du Parc »
  - ◊ Extinction totale de l'éclairage public en période estivale
  - ◊ Organisation d'une journée annuelle de ramassage de déchets avec la population

Ainsi les aides du PNRGF peuvent atteindre 70% d'un projet de financement.

Nous souhaitons donc informer les habitants de Boissise-le-Roi de l'intérêt que nous portons à la réalisation de ces projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie, de respect du patrimoine naturel, de la valorisation des entreprises locales, du désir d'animation culturelle, du développement économique et touristique, de la sylviculture et des productions agricoles locales.

Ces démarches sont purement volontaires et aucune mesure n'est imposée par le PNRGF . Néanmoins, les conditions d'attribution des subventions, en cohérence avec la Charte du Parc, sont directement liées à l'observance de ces recommandations. Le total du financement par le PNRGF pouvant atteindre 70% des projets et compléter d'autres subventions émanant de la Communauté d'Agglomération, du Département, de la Région ou même de la communauté européenne.

SMITOM

◆ Dites STOP à la publicité

Environ 830 000 tonnes de publicités sont distribuées en boîte aux lettres par an en France, soit environ 40 kg de papier par foyer/an qui se retrouvent généralement... à la poubelle.

Derrière toutes ces publicités se cachent une grande consommation de matières (tels que le papier et l'encre) ainsi qu'une production et des coûts importants (impression, traitement, etc.), qui ne sont pas sans impacter notre environnement : déforestation, empreinte carbone qui accroît le réchauffement climatique, pollution des sols (encres, produits pour blanchir le papier, etc.).

À celles et ceux qui souhaitent réduire leur impact environnemental ou qui ne lisent pas ces publicités non sollicitées, une solution simple existe : l'autocollant STOP PUB à apposer directement sur votre boite aux lettres. Votre commune ou le SMITOM-LOMBRIC vous le fourniront gratuitement sur demande.

Enfin, les publicités sont consultables en ligne directement sur les sites internet des marques ou sur des sites spécialisés qui recensent les promotions en cours tel que bonial.fr.

Pour signaler un stop pub non respecté : stoppub.fr

Témoignage de vie

Bonne retraite maîtresse

Nous avons dit « Au revoir » début juillet, à l'une de nos anciennes institutrices de l'école élémentaire André Malraux, Madame Catherine Quelet.

En effet, après avoir exercé dans le nord de la Seine-et-Marne puis dans la ville nouvelle de Sénart, Madame Quelet arrive à Orgenoy en 1994 pour prendre son poste de titulaire à Boissise à la rentrée 1995.

Ce sont donc presque 25 années passées dans cette école, au cours desquelles elle dit « *avoir rencontré de belles personnes parmi les parents d'élèves, mes collègues ou encore le personnel municipal. Certaines familles ont même dû me supporter plusieurs années, lorsque j'ai eu des fratries. Les pauvres !* ».

Elle réalise que les années passent en découvrant dans sa classe les enfants de ses premiers élèves... Mais ce sont toujours de bons souvenirs qu'elle nous confie « *Au cours de mes années d'enseignement, j'ai essayé de transmettre, entre autres, ma passion pour la forêt en organisant avec Catherine Bélien des randonnées ou en participant à des courses d'orientation.*

Randonnées sous le soleil, sous la pluie et même sous l'orage ! Je me souviens de la réaction de l'un de mes élèves : « Maitresse c'est la pire journée de ma vie ! Va-t-il se reconnaitre ? »

Nombre d'enfants de la commune se souviendront de leur année passée avec Madame Quélet. Nous pouvons la remercier pour cette passion qu'elle a mise au service des enfants, sa bienveillance toujours très présente et la douceur qui émanait de sa personne.

Bonne continuation Madame Quélet !

Merci Jeanine !

Jeanine Marteau, agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) est bien connue de tous nos jeunes enfants qui fréquentent ou ont fréquenté la maternelle André Malraux à Boissise-le-Roi.

Le temps de la retraite a sonné pour elle, c'est pour cette raison que vous n'avez pas retrouvé son visage souriant et accueillant à la porte de l'école jeudi 2 septembre.

Jeanine est arrivée le 1er février 1990 comme agent administratif pour remplacer un départ en congés maternité. Congés qu'elle prendra aussi quelques mois plus tard !

À son retour, elle travaille en tant qu'agent de cantine et se souvient très bien de la descente des enfants tenant une corde pour se rendre à la cantine qui était dans un préfabriqué face à l'église, à la place de l'actuelle place du centre bourg.

La remontée se faisait de même, il fallait bien les surveiller ! En 1994, elle devient titulaire de son poste d'agent dédié au ménage et à la cantine. Elle complète sa journée en faisant la garderie le soir, après l'école. Elle aime être avec les enfants qui le lui rendront bien.

Jeanine passe le concours d'ATSEM en décembre 2001 et prend son poste dès janvier en classe de maternelle. Elle apprécie ce travail en équipe, avec les enseignants et les différentes directrices qui vont se succéder.

« *J'ai rencontré de belles personnes, des parents et des enfants par dizaine. Je n'ai que de bons souvenirs, les fêtes, les défilés dans les rues, le carnaval, les « rigolades » avec les collègues et tous les petits mots des enfants, leur spontanéité, leurs câlins. Je me rappelle des préparations de kermesse, les spectacles de danse, nous étions toujours partantes et heureuses de participer à ces évènements.*

J'ai eu la chance d'accompagner plusieurs sorties et même quelques voyages avec les élémentaires comme le Futuroscope !

Je me rappelle avoir été surnommée « Mary Poppins » par Madame Seignant suite à un de mes déguisements, mon grand sac et mon parapluie.

Ce petit nom m'est resté quand nous nous croisons ! ».

Quand sa petite-fille Emma a fait son entrée à la maternelle Malraux, Jeanine est devenue la « Mamy » de tous les enfants ! Trente années se sont écoulées et quand « Mamy » annonce aux enfants son départ, avant la fin des classes, l'un d'entre eux lui répond : « *T'es vieille alors !* »

Un verre de l'amitié a été partagé à cette occasion. Dans son discours, Madame le Maire a souligné son professionnalisme, sa joie de vivre et l'a remerciée pour toutes ces années dévouées aux enfants.

Deux régiboissiennes préparent le 4L trophy !

Vous les avez peut-être déjà croisées à bord de leur 4L orange, Violaine VERNIOL (18 ans) étudiante journaliste et Gersende ROUSTEAU (22 ans) étudiante en immobilier, elles participeront à la 25ème édition du raid humanitaire le 4L trophy du 17 au 27 février 2022.

Le 4L Trophy est un rallye raid de 6 000 km à travers la France, l'Espagne et le Maroc...

Une aventure unique réservée aux 18-28 ans, 1 500 équipages, 3 000 jeunes.

Le défi proposé consiste à faire une course d'orientation, par équipe de 2, boussole et road-book en main.

L'objectif est de réaliser le moins de kilomètres possible en ralliant Biarritz à Marrakech exclusivement en Renault 4L.

« C'est une course d'orientation qui a pour but d'apporter des fournitures scolaires, du matériel sportif et médical, des denrées alimentaires au Maroc ». Ce périple est également un moyen de développer de nouvelles compétences et d'aider au développement de ces populations. Le concept est génial et le défi est grand ».

Ce sera leur première course, elles piloteront chacune leur tour et ont bien l'intention de finir dans les 500 premières « *même si certains ont déjà participé au raid plusieurs fois et que d'autres sont mécaniciens… Je pense qu'on forme un bon binôme et que nous avons la capacité d'y arriver, en tout cas nous sommes motivées !* »

« Nous avons déjà passé plusieurs vacances ensemble, on sait que l'on se supporte. C'est important de pouvoir se faire confiance et savoir gérer les choses quelle que soit la situation même lorsque nous serons bloquées dans le désert… en panne ou perdues, il faudra faire preuve de sang-froid et d'ingéniosité ! »

Violaine et Gersende se sont lancées dans l'aventure en pensant « *qu'il fallait le faire maintenant, car après il sera trop tard ».*

Ce périple a un prix. Le duo recherche activement des sponsors ou des dons afin de financer le projet, entreprise locale ou grand groupe. « *Vous souhaitez soutenir notre équipage, voir votre logo sur notre 4L, n'hésitez pas à nous écrire.* »

Mail : VG2anges4L@gmail.com - Téléphone : 07 61 76 95 21

Vous les retrouverez sur différentes animations de la ville jusqu'à leur départ, vous pourrez échanger avec elles. Suivez l'aventure en temps direct sur les réseaux sociaux « VG2anges4L »

Serge CAREL élevé au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, décoré aux Invalides par le Président de la République, le 10 juillet 2021.

À la découverte des services de notre mairie…

Service Urbanisme et Marchés publics

La tenue du service urbanisme est assurée par Fabrice FERRER. Il travaille en étroite collaboration avec Jacky SEIGNANT, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme.

L'activité principale du service consiste à instruire les dossiers de Déclaration Préalable et de Permis de Construire, transmis par courrier ou confiés en Mairie par les administrés.

Fabrice FERRER et Jacky SEIGNANT reçoivent les pétitionnaires, étudient avec eux les possibilités de réalisation de leur projets et les aident à la constitution des dossiers en fonction des règles d'urbanisme en vigueur, puis assurent les consultations des services extérieurs (Bâtiments de France, assainissement et eau potable, électricité, aussi bien que les organismes d'État comme la Direction Départementale des Territoires ou la Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine).

Au retour de l'ensemble de ces pièces, le service est en mesure de délivrer ou refuser les demandes.

Ils renseignent les acquéreurs éventuels de terrain ou de propriété sur les règles en vigueur et sur les projets à venir dans le secteur.

Leur tâche consiste dans la validation administrative des dossiers d'aménagement du territoire et du suivi de l'évolution de la législation en vigueur.

Le service s'occupe de la délivrance des certificats de conformité après constatation sur place, Monsieur FERRER étant assermenté auprès du Tribunal de Melun.

Le service procède également à la vérification de la légalité des constructions en cours et intervient en cas de constat de constructions irrégulières ou non déclarées. Si nécessaire, en concertation avec le service de la Police Municipale, des arrêtés d'infraction au Code de l'urbanisme peuvent être pris.

Enfin, le service est en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Fabrice FERRER intervient à chaque étape de l'élaboration du dossier en fonction des remarques recueillies auprès des Élus et des services de l'État, afin de constituer un dossier finalisé qui sera présenté à la population et à tous les services impactés (Environnement, Chambre d'Agriculture, Direction Départementale des Territoires, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et communes périphériques….).

Cette mission est centrale pour la commune et demande un investissement de tous les instants.

Le service est aussi consulté par les communes environnantes sur leurs projets et leur plan d'urbanisme en étude.

Pour la partie Marchés Publics, Fabrice FERRER s'occupe du montage du dossier de consultations des entreprises, gère le profil acheteur de la commune lors des appels d'offres, puis analyse les offres reçues et attribue les marchés.

Fabrice FERRER assure, également, le suivi administratif et financier des marchés attribués, en collaboration avec le service Finances.

Ce service essentiel pour la commune est bien dirigé par cette équipe discrète et efficace.

Bienvenue à…

Déborah Buisson
Guilloche & Barbotine
L'Atelier

Cours de céramique et Raku

le jeudi soir
ou sous forme de journées de stage,
selon disponibilités.

Renseignements et inscriptions :

Déborah BUISSON - **Tél. : 06 61 63 37 07**
ou buisson.deborah@gmail.com

Qu'il fait bon vivre au Village

« Les équipes de la résidence Le Village ont organisé le samedi 12 juin 2021, une fête de l'été sur le thème « la Seine-et-Marne et ses spécialités ».

Lors de cet événement nous avons eu le plaisir de recevoir Mme Véronique CHAGNAT, Maire de la commune de Boissise-le-Roi.

Au programme de cette journée : repas festif autour d'une table champêtre, représentation de notre chorale « Le Village en chansons » et interprétation de notre single « La bienveillance ».

Pour finir cet après-midi en beauté, les résidents ont pu profiter avec leurs familles d'un goûter gourmand servi dans notre parc.

La résidence soutient cette année encore, l'association « IMAGINE FOR MARGO » qui lutte contre le cancer chez les enfants. Pour aider cette cause, nous avons profité de cet évènement pour organiser une vente caritative.

En collaboration avec « la ferme Chaillotine » de Chailly-en-Bière, nous avons mis en vente des paniers garnis de produits du terroir, ainsi que notre CD issu de la Chorale du Village et des savons artisanaux.

Cette journée nous a permis de tous nous retrouver et de pouvoir enfin reprendre nos évènements festifs tant appréciés de tous. »

Retour en images

Devoir de mémoire : 77ème anniversaire de la Libération de Saint-Fargeau-Ponthierry

La ville de Boissise-le-Roi, représentée par Jacky SEIGNANT, Adjoint et Delphine POULAIN DUFOUR, Conseillère municipale, présents auprès des élus locaux et des anciens combattants.

Ciné plein air le 10 juillet

Accueil de loisirs du 7 au 30 juillet

Forum des associations
à Seine École le 4 septembre

Pique-nique dans les écoles,
à l'abri pour cause de mauvaise météo, le 6 juillet

Fête de la musique
le 21 juin

Démonstration en plein air
de l'École municipale de danse le 26 juin

Challenge
Bolléa
26 et 27 juin

Sport
Passion
juillet
et août

Sur les bancs de nos écoles

Jeudi 2 septembre, les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école avec plaisir. Ce sont 213 élèves au groupe scolaire André Malraux et 128 à Château Villard, soit 30 élèves de plus par rapport à l'an passé.

Suite au passage de l'inspecteur d'académie, nous avions craint une fermeture de classe à l'élémentaire de Malraux du fait d'un nombre d'élèves assez bas par classe, laquelle n'a pas eu lieu.

Inversement, nous espérions une ouverture de classe supplémentaire à Orgenoy où pourtant deux classes sont à 29 élèves mais cela n'a pas été validé.

L'équipe municipale étudie l'aménagement du 1er étage de l'école Château Villard afin de créer au moins 3 classes supplémentaires et pouvoir accueillir les enfants des nouveaux habitants de la rue Posina et des futures constructions.

Madame le Maire et ses adjoints ont visité les classes lors de cette rentrée et ont tenu à souhaiter une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants ainsi qu'à tout le personnel des écoles.

Nous vous rappelons que l'Accueil de Loisirs sera ouvert pendant les deux semaines de vacances de la Toussaint pour accueillir 24 enfants d'élémentaire et 24 de maternelle.

Monsieur Tristan CARASCO, nouvellement nommé, vient renforcer l'équipe des animateurs en tant qu'adjoint de Madame Karen LANDEREAU.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er octobre.

Résultat du concours de collecte de piles

Nous venons d'apprendre que l'école élémentaire André Malraux a remporté la première place du concours de collecte de piles usagées en collectant 130,52 kg de piles, soit 2.37 kg par élève.

27 écoles du territoire ont participé au concours qui s'est déroulé du 22 janvier au 9 avril 2021. La remise des prix aura lieu dans les mois qui viennent.

Nous vous donnerons plus de précisions dans un prochain numéro.

Calendrier scolaire 2021/2022

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1er septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

MENJS - Juin 2021

Remise des prix dans les deux groupes scolaires

Chaque élève de CM2 partant pour le collège s'est vu offrir par la commune une calculatrice et un roman.

Bonne année scolaire en 6ème !

Tarifs des services scolaires et périscolaires

Quotient familial

Catégorie	Quotient familial
A	0 à 3000
B	3001-4500
C	4501-7000
D	7001-10000
E	10001 -12000
F	>12001

Tarifs de restauration scolaire

QF	Tarifs/repas
A	3,15€
B	3,70€
C	4,25€
D	4,60€
E	4,70€
F	4,80€

Tarifs accueil élémentaire

QF	Forfait matin	Forfait soir post-étude	Étude	Forfait à la carte
A	16,60€	9,80€	15,60€	2,20€
B	17,40€	10,20€	16,65€	2,55€
C	19,40€	11,40€	20,10€	2,75€
D	21,10€	12,50€	23,40€	3,30€
E	22,60€	13,25€	25,00€	3,90€
F	24,00€	14,10€	27,10€	4,45€

Tarifs accueil maternelle

QF	**Forfait matin**	**Forfait soir**	**Forfait à la carte**
A	16,60€	25,40€	2,20€
B	17,40€	26,80€	2,55€
C	19,40€	31,45€	2,75€
D	21,10€	35,20€	3,30€
E	22,60€	38,20€	3,90€
F	24,00€	41,20€	4,45€

Tarifs des mercredis à la carte

QF	7h00-11h30	7h00-13h30	7h00-18h30	11h30-18h30	13h30-18h30
A	7,60€	10,65€	18,20€	10,65€	7,60€
B	7,60€	11,15€	18,70€	11,15€	7,60€
C	7,60€	11,70€	19,25€	11,75€	7,60€
D	7,65€	12,15€	19,80€	12,15€	7,65€
E	7,85€	12,45€	20,30€	12,45€	7,85€
F	8,05€	12,75€	20,80€	12,75€	8,05€
EXT	13,25€	17,95€	31,20€	17,95€	13,25€

Tarifs hebdomadaire accueils de loisirs petites vacances scolaires

Semaine de 5 jours

QF	**Prix/enfant**
A	74,50€
B	86,50€
C	95,50€
D	101,00€
E	106,00€
F	111,00€
EXT	156,00€

Semaine de 4 jours

QF	**Prix/enfant**
A	59,00€
B	69,00€
C	76,50€
D	80,50€
E	84,50€
F	88,50€
EXT	124,50€

Semaine de 3 jours

QF	**Prix/enfant**
A	44,40€
B	51,50€
C	57,00€
D	60,00€
E	63,00€
F	66,00€
EXT	93,50€

Les œuvres de nos artistes en herbe

Réalisées par les élèves de l'école élémentaire de Château Villard, vous pouvez les admirer sous le préau de l'école et sous le porche d'entrée.

Découverte en 3 étapes :

- les dessins des élèves
- la maquette
- la fresque

Félicitations à ces jeunes talents !

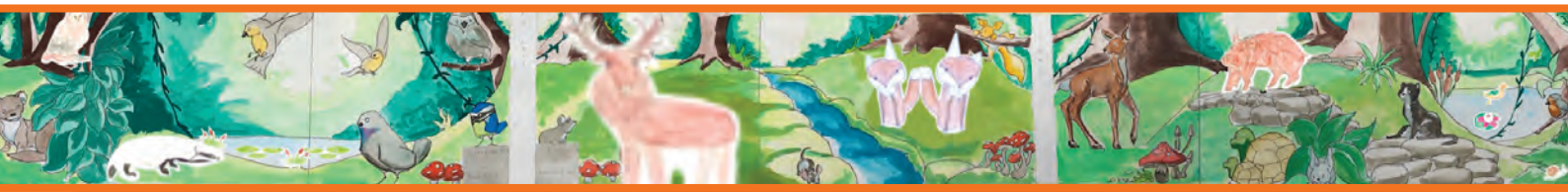

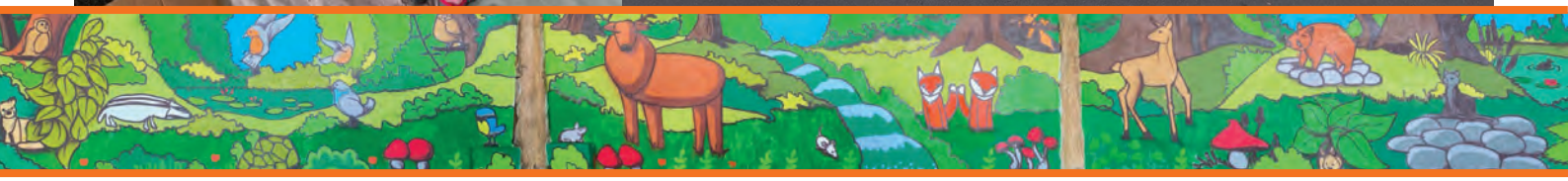

La bibliothèque municipale

Conformément aux décisions gouvernementales, la présentation d'un « Pass sanitaire » est obligatoire pour les personnes majeures souhaitant accéder aux bibliothèques. Un QR code sur papier ou dans l'application « TousAntiCovid » vous sera demandé.

Pour les adolescents de 12 à 17 ans, il est également obligatoire depuis le 30 septembre 2021.

Le port du masque à partir de 11 ans et les gestes barrières (désinfection des mains à l'entrée avec du gel hydro-alcoolique et respect des règles de distanciation) **restent obligatoires**. Merci de votre compréhension.

Une sélection des nouveautés 2021

Adultes

La Chasse : « Il y a des ténèbres qu'aucun soleil ne peut dissiper » Sous le halo de la pleine lune, un cerf surgit de la forêt. L'animal a des yeux humains. Ce n'est pas une bête sauvage qui a été chassée dans les forêts de l'Ariège... Un thriller implacable au final renversant.

Jeunesse

Elles Tome 1 – La nouvelle(s) : Elle, c'est une fille un peu comme tout le monde mais pas tout à fait comme les autres. Jeune fille pétillante c'est tout naturellement qu'elle est intégrée dans une joyeuse bande d'amis dès son arrivée au collège Mercury. Mais se doutent-ils qu'Elle n'est pas seule ? Elle serait même plutôt cinq… Qui est Elle, réellement ?

Premières lectures

Le loup qui aimait les arbres : Une histoire qui nous entraîne au cœur de la Forêt lointaine pour sauver les arbres du grand méchant. Une ode à la diversité et à la préservation de l'environnement.

École municipale de musique et danse

Inscriptions mercredi 8 septembre

Les inscriptions à l'école municipale de danse et de musique ont permis aux familles et aux élèves d'échanger avec les professeurs et les élus. Plus que jamais la communication doit rester l'objectif premier au vu des circonstances très particulières de reprise et de l'année écoulée.

Il nous faudra de nouveau décrypter les protocoles sanitaires successifs, tout en gardant à l'esprit que l'environnement des élèves reste la priorité, tout comme les cours en présentiel.

Et surtout, nous espérons qu'auditions de musique et gala de danse puissent se dérouler sans encombre !

Communiqués des associations

AILES

« Après plusieurs reports, AILES vous convie à FAITES DES FLEURS le dimanche 17 octobre 2021. Cette manifestation se tiendra dans l'allée du Château de la Mairie.

Nous avons invité l'association ORCHIDÉE77 qui vous proposera un atelier rempotage de vos orchidées, mais aussi tous les conseils pour les entretenir et les faire perdurer.

Le SMITOM sera aussi au rendez-vous et sûrement aussi le PRNGF. Mais surtout nous comptons sur vous pour venir échanger ou partager vos boutures, idées, conseils, etc...

Si vous souhaitez venir avec des boutures, plantes, merci de d'écrire à ailes77@laposte.net pour vous préparer tables et chaises.
Entrée libre.

À bientôt, AILES »

ARTISSIME

« C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotions que je me dois de vous informer du décès de notre ami Thierry BLOT.

Particulièrement apprécié pour ses animations de dessin auprès des enfants et de peinture pour les adultes, sa disparition laissera à tous le souvenir d'un homme très heureux de transmettre son art avec beaucoup d'enthousiasme et de pédagogie.

Les dernières expositions ARTISSIME de peinture et dessin avaient démontré les progrès réalisés par ses « élèves artistes » grâce à son approche pertinente et personnalisée menée auprès de chacun d'eux.

Le président d'ARTISSIME, Jean-Claude NIGNON »

BSKCOB Karaté

« Le Club de Karaté entame une nouvelle saison au Dojo de Boissise-le-Roi et vous propose des entraînements accessibles à toutes et tous (à partir de 6 ans pour les enfants)

- Le Lundi et Jeudi de 19h00 à 20h15 (en option pour les préparations de grades) : Cours Ados/Adultes débutants et gradés.
- Le Mercredi de 18h00 à 18h50 : cours Enfants débutants.
- Le Mercredi de 19h00 à 20h00 : cours Enfants gradés et Ados/Adultes débutants et gradés.

Les horaires sont variables au cours de l'année.

Du fait de la nouvelle règlementation fédérale, il sera exigé un Certificat médical d'Aptitude à la pratique du Karaté (hors compétition) pour les adultes, uniquement en cas de nouvelle prise de licence pour la saison 2021/2022. Pour les renouvellements de licences, un questionnaire de santé et Attestation sur l'honneur seront à fournir.

Pour les mineurs, un questionnaire de santé et une attestation sur l'honneur remplie par la personne ayant l'autorité parentale seront exigés pour la prise de licence cette saison.

Crise sanitaire et directives gouvernementales : le Pass Sanitaire est à produire obligatoirement pour tous les élèves majeurs.

Pour les élèves mineurs de 12 à 17 ans, il est à produire depuis le 30 septembre 2021.

Le port du masque dans l'enceinte de l'établissement et l'utilisation de gel hydroalcoolique à l'entrée sont toujours d'actualité jusqu'à nouvel ordre et pour la sécurité de tous.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison !

Renseignements / Contacts : Stéphanie DAL PRA (Présidente du BSKCOB) BSKCOB77310@gmail.com / 06 58 44 67 04

Page Facebook : Budo Shotokan Karaté Club Orgenoy - Boissise le Roi »

■ CASTEL NAZARETH

« Après la période estivale, l'association Castel Nazareth collecte de nouveaux jouets, articles de Noël, vêtements, vaisselle (casseroles, couverts x 6 minimum, plats inox, etc… le tout en bon état) dans la limite de la place disponible pour stocker.

Prochaine vente Noël / Hiver le 21 novembre ».

Renseignements : Nicole 06 21 46 35 78 ou Gislaine 06 86 20 13 84.

■ FROGGY'STOMP

« À la découverte de la danse country western à Boissise / Orgenoy

LA DANSE COUNTRY WESTERN séduit un large public par sa diversité de danses issues des danses traditionnelles européennes enrichies par les apports de la culture afro américaine et latine.

LA DANSE COUNTRY WESTERN a la capacité d'amener sur la piste des personnes qui auparavant n'auraient jamais imaginé aimer danser.

Cette activité, de danse en ligne « LINE » majoritairement, mais aussi en couples « PARTNER » en rond « MIXER » voire en « CONTRA » face à face, permet à toutes les générations confondues, de se retrouver pour partager une passion commune et essayer d'oublier le quotidien.

FROGGY'STOMP a la chance d'avoir comme Animateur/ professeur Patrice Chollet le meilleur des meilleurs …

La convivialité est au centre de cette activité et nous aimons nous retrouver régulièrement avec d'autres Clubs au cours de Bals dont au moins 1 annuel organisé par FROGGY'STOMP.

Et puis des « Minis bals » internes au Club viennent ponctuer chaque fin de période agrémentés d'une « Auberge espagnole » prétexte pour réviser et danser les danses apprises depuis le début de la saison.

Le **GROUPE DEMO** intervient dans des maisons de retraite, des animations caritatives, associatives, culturelles, commerciales et communales pour redonner sourire, joie et énergie à ceux qui viennent l'applaudir.

Si vous n'avez jamais osé danser, venez rejoindre le FROGGY'STOMP sur le « plancher » (carrelage) de la salle des fêtes à Orgenoy

- Le cours des **DÉBUTANTS** a lieu le **MERCREDI** de 19h 30 à 20h 30
- Le cours des **NOVICES** (pratique de 1 an à X… ans) **LUNDI** de 19h30 à 20h30
- Le cours des **INTER** (pratique de 3 ans à X … ans) **LUNDI** de 20h45 à 21h 45

L'inscription donne accès à tous les cours selon les compétences de chacun.

LA SAISON COMMENCE IL N'EST PAS TROP TARD POUR NOUS REJOINDRE

COTISATIONS

Cotisations annuelles NOUVEAUX ADHERENTS individuel : 145€
Cotisations annuelles NOUVEAUX ADHERENTS couple : 260€

Renseignements MACRI 06 81 68 22 82 Froggystomp77@gmail.com

CETTE PASSION, QUAND ELLE NOUS TIENT NE NOUS LÂCHE PLUS JAMAIS !!! »

YEAHHHHH

■ J'ENVOIE VALSER LA COMPAGNIE

« L'association J'envoie Valser La Compagnie vous propose une nouvelle activité : le YOGA DU RIRE

LE YOGA DU RIRE est un concept unique ou chacun peut rire sans raison, sans recours aux blagues ou plaisanteries et pas besoin de sens de l'humour.

Le rire commence en groupe tel un exercice, en maintenant un contact visuel et en retrouvant l'insouciance des enfants et l'espièglerie ; il se transforme rapidement en véritable rire et devient contagieux.

YOGA du rire provient du fait qu'il combine des exercices de rire avec la respiration du yoga. Cela apporte plus d'oxygène au corps et au cerveau, permettant de se sentir plus énergique et en bonne santé.

Une séance type en groupe (1 heure) commence par quelques étirements, sorte de stretching doux, puis du rire à gogo et un moment de relaxation et de méditation termine la séance.

Venez le découvrir par vous-même avec Annie RUELLE animatrice certifiée de l'institut français du yoga du rire. Les séances se font à Orgenoy.

Renseignements et inscriptions au 06 07 22 85 09.

A très bientôt. »

■ PIXELS&CIE

« Pixels&Cie est une toute nouvelle association rassemblant des passionnés. Cette association a pour objet de découvrir, d'approfondir et de promouvoir l'art photographique et l'image animée (vidéo).

Ces activités se feront à travers des ateliers thématiques, du partage d'expérience, des sorties, des rencontres avec des photographes ou vidéastes professionnels et à travers la réalisation de projets communs ou individuels.

Des expositions pourront être organisées également dans le cadre de nos projets.

Le principal objectif de Pixels&Cie est et sera que chaque membre se fasse plaisir dans la création et la découverte.

Des réunions périodiques se tiendront le vendredi soir à 18 h en Mairie de Boissise-le-Roi dans un local totalement dédié à nos activités. L'activité démarrera début octobre.

Vous êtes passionnés par la photo, la vidéo, vous possédez un appareil photo, un smartphone voire même un drone et vous vous sentez isolés, Pixels&Cie est fait pour vous.

Venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au

06 84 64 69 49 ou 06 89 09 24 91

A très bientôt.

L'équipe PIXELS&CIE »

■ RSCBO

« Le RSCBO s'engage activement pour une nouvelle saison 2021/2022 pleine d'espoir.
La précédente a été profondément marquée par la crise sanitaire, bouleversée, ponctuée d'incertitudes, au cours de laquelle nous nous sommes efforcés de continuer à garder un semblant d'activité en s'adaptant (souvent) en se réinventant (parfois) mais toujours sans perdre espoir.

Malgré ce contexte difficile, nos adhérents ont pu valider leur année de pratique en passant leurs « roues » début juillet.

C'est dans cette même dynamique que toute l'équipe s'apprête à vous accueillir.

Lors de sa dernière Assemblée Générale, Floria Ordioni, Présidente, a chaleureusement remercié les licenciés, dirigeants et la poignée de bénévoles qui a toujours répondu présente durant cette saison chaotique, mais également ses partenaires qui lui sont restés fidèles.

Grâce à cette mobilisation et à la situation financière de l'association, il a été décidé à l'unanimité, de proposer la **gratuité totale** de l'inscription à la saison 2021/2022 à l'ensemble des licenciés 2020/2021. Une forte réduction avait d'ores et déjà été proposée à tous les adhérents qui avaient renouvelé leur inscription l'année précédente.

■ RSCBO (suite)

Dans le même esprit, le RSCBO a adhéré au nouveau dispositif « PASS'SPORT » mis en place par le gouvernement permettant une aide de 50.00 € à l'inscription pour tous les jeunes de 6 à 17 ans révolus qui peuvent en bénéficier et sur présentation du courrier qui leur a été adressé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le roller vous tente : rejoignez le RSCBO, les inscriptions restent ouvertes et des créneaux disponibles.

Nous espérons vous revoir nombreux, anciens et nouveaux adhérents, pour faire vivre le RSCBO et porter avec conviction les valeurs du sport. »

Pour tous renseignements : ☎ : 06 30 78 09 60 ✉ : contact.rscbo@gmail.com @ : rscbo.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

❄ Plan grand froid

Les personnes de plus 65 ans et/ou handicapées, résidant à leur domicile, ont la possibilité de se faire recenser sur le registre nominatif municipal en appelant le 01 60 65 44 00.

En cas de vague de froid, le CCAS vous appellera pour s'assurer que vous n'avez pas besoin d'aide ou vous conseiller sur les dispositions à prendre.

❄ Aide au chauffage

Les critères d'attribution sont les suivants : avoir 62 ans minimum, vivre seul(e) ou en couple dans son logement, selon les plafonds de ressources indiqués ci-dessous :

Revenu imposable Personne seule	Aide attribuée	Revenu imposable Couple	Aide attribuée
De 0 à 9600 €	350 €	De 0 à 12000 €	300 €
De 9601 à 12000 €	250 €	De 12001 à 15600 €	200 €
De 12001 à 14400 €	150 €	De 15601 à 19200 €	150 €

Le dossier, constitué de la carte nationale d'identité, l'avis d'imposition dans son intégralité et un RIB, doit être déposé en mairie au plus tard le **26 novembre**. Le versement de l'aide est effectué en début d'année.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service du C.C.A.S. aux heures d'ouverture de la mairie. Tél. : 01 60 65 44 00.

Distribution des colis de fin d'année

Nous vous remercions pour vos retours positifs concernant la qualité des produits du colis. Vous êtes nombreux à l'apprécier et cela nous conforte dans nos choix.
Nous poursuivrons avec vous cette mission et continuerons à partager ces moments d'échange et de convivialité.

Nous proposons 2 dates pour la distribution des colis gastronomiques et gourmands, pour nos aînés de 70 ans et plus.
- Le vendredi 10 décembre de 14h à 16h30 à la mairie
- Le samedi 11 décembre de 10h à 12h30 à la salle de la Sellerie, rue de la Sellerie à OrgenoyPensez à vous munir du courrier que vous allez recevoir à votre domicile, il vous sera demandé pour le retrait du colis.

Repas des Aînés

C'est avec joie que nous retrouverons nos séniors de 70 ans et plus à l'occasion du traditionnel repas du 11 novembre.

Nous vous donnons rendez-vous à 12h30 à la salle omnisports de l'Espace Sportif des Vignes.

Le pass sanitaire (*) vous sera demandé.

(*) Pass sanitaire : présenter l'une des 3 preuves sanitaires suivantes :

- ➢ Un certificat de vaccination
- ➢ Un certificat de rétablissement
  (test RTPCR ou antigénique positif de + de 11 jours et - de 6 mois)
- ➢ Un certificat de test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 72h

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'évènement.

Bientôt Noël

Le CCAS lance cette année une opération de collectes de jouets dans notre ville avec l'association **Solidarité Bébé Cité fraternelle** afin de les redistribuer à des enfants défavorisés.

Vos enfants ne jouent plus avec certains jouets en bon état ? Leur générosité fera plaisir à d'autres enfants.

Nous vous attendons en Mairie pour les déposer le **samedi 20 novembre de 9 à 12 heures.**

• Groupe Boissise-Orgenoy Nouvelle Energie

Non communiqué

• Groupe 2 Villages, 1 Commune

Manque de méthode et de concertation

La **suppression de l'éclairage public sans concertation** sur les mois d'été a généré une **opposition forte des habitants** qui a provoqué un **rétropédalage de la Mairie**. Nous ne sommes **pas contre cette démarche mais nous sommes plus sceptiques sur la méthode**. La précipitation a été contre-productive pour obtenir une adhésion majoritaire sur un **sujet si primordial économiquement et écologiquement** pour les générations futures. **Un travail participatif avec les différents quartiers aurait été utile** pour la mise en place d'aménagements possibles et adaptés. Pour qu'une action publique de cet ordre soit portée par une majorité des habitants et puisse perdurer, il faut la préparer et la partager en amont.

Madame le Maire nous a répondu que l'Agent de Surveillance de la Voie Publique était encore en arrêt maladie sans date précise de retour. Elle nous a également parlé de la difficulté à recruter un 3ème agent pour la **police municipale** *(article rédigé en août)*. Donc, **cet été**, nous n'avions **encore qu'un seul agent sur le terrain. La politique municipale du maintien de l'ordre public sur notre commune est insuffisante et inefficace.** La Commune **manque de méthode pour se donner les moyens d'agir.** Il serait pertinent de se coordonner et de collaborer **avec les autres villes de notre bassin de vie** qui rencontrent les **mêmes problèmes croissants d'incivilités, de détériorations, d'effractions…** Il faut **développer un véritable service local de sécurité publique en mutualisant nos polices municipales.**

L'adhésion de la Commune à « Voisins Vigilants et Solidaires » en février 2021 était une bonne chose. Les référents des différents quartiers créés spontanément depuis août 2020 devaient être contactés par la Mairie. Cela n'a pas été fait et **des décisions unilatérales ont été prises. Disparition des différents quartiers créés et de leurs référents** pour les remplacer par 2 groupes : « Boissise-le-Roi » et « Orgenoy ». Ce choix **n'a pas permis de développer l'autre aspect de ce dispositif : la solidarité** (tisser des liens, se rendre des services…). De plus, **disparition des coopérations rendant impossible les échanges d'information (« jumelages ») avec les quartiers limitrophes de Pringy et de Saint-Fargeau-Ponthierry. Le manque de méthode et de concertation a créé des failles.**

La Mairie nous a annoncé le souhait de **créer des Comités de quartier.** La démarche semble être une **bonne chose pour faire vivre notre démocratie locale mais nous avons des doutes sur la méthode** qui sera employée comme nous avons pu le constater avec l'éclairage public, la police municipale et les « Voisins Vigilants et Solidaires ».

« Vous pouvez compter sur notre disponibilité, notre bienveillance et notre engagement. »

Groupe « 2 Villages, 1 Commune »
Eric BRIAND, Stéphanie DAL PRA
https://2villages1commune.wordpress.com/
boissiseleroi.orgenoy@gmail.com
06.99.20.55.79

Le Conseil municipal,

Souhaite la bienvenue à…

Iris MAUGÉ PEREIRA née le 27 avril 2021 à Corbeil-Essonnes
Priya TAMINI née le 25 mai 2021 à Melun
Léo DEMAZET né le 13 juillet à Melun
Julia ARGELLIERS PORTAL née le 15 août 2021 à Corbeil-Essonnes

Félicite les mariés…

Alexis CLABAUT et Océane LE HAY le 5 juin 2021
Dimitri GUILLOT et Lucie PEDRERA le 3 juillet 2021
Ludovic MAURIER et Aude LEBLANC le 3 juillet 2021
Régis PARPAILLON et Pauline MATHUS le 10 juillet 2021
Daniel DA SILVA NOGUEIRA et Alice MOUTIER le 10 juillet 2021
José VALÉRI et Marie-Christine FLORENTINY le 17 juillet 2021

Assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de…

Colette TIGNOLET veuve LIOTTET le 7 juin 2021 à Melun
Fousseynou MACALOU le 22 juin 2021 à Fontainebleau
Manuel DA COSTA ARAUJO le 26 juin 2021 à Boissise-Le-Roi
Claude DESFOUGÈRES le 29 juin 2021 à Melun
Jean BRETOUT le 3 juillet 2021 à Melun
Annemarie DIETERICH veuve BARANDARD le 5 juillet 2021 à Champcueil
Michel PLESSY le 12 juillet 2021 à Quincy-Sous-Sénart

Au revoir Michel

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Michel PLESSY.
Il fut Conseiller municipal durant deux mandats consécutifs, de 1995 à 2008, aux côtés de Monsieur Claude BILLEREY, ancien Maire.
Michel s'est impliqué pleinement dans la vie de la commune. Investi de longue date dans le milieu associatif, et pendant plusieurs années, il a donné beaucoup de son temps, notamment au sein du club de football et pour l'animation de la ville.
Membre actif du Conseil des Sages depuis sa création en 2008, il a contribué par ses recherches à l'écriture du livre « Au fil des années » édité en 2021.
Toujours heureux de revêtir le costume rouge, Michel a été notre Père Noël dans les écoles pour la joie des petits enfants.
Nous exprimons à Monique son épouse, à leurs deux enfants et à toute sa famille nos très sincères condoléances.

La BOissienne

Tous concernés, tous mobilisés, nous vous donnons rendez-vous devant la mairie pour une marche d'environ 5 km, **dimanche 10 octobre 2021 à 14h.**

Participer à Octobre Rose, c'est avant tout soutenir la recherche médicale et scientifique, c'est sensibiliser chacun d'entre nous au dépistage du cancer du sein.

Nous comptons sur vous pour cette 1ère édition d'Octobre Rose sur notre commune car ensemble tout est possible ! Gardez à l'esprit le dress code, soyez original et inventif !

Vente de boissons et autres articles au profit de La Ligue Contre Le Cancer

Pour s'inscrire, 3 possibilités :

- **Récupérer** le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie
- **Scanner** le Code QR pour une inscription en ligne jusqu'au 6 octobre 2021 inclus
- **Télécharger** le bulletin d'inscription sur notre site Internet, le compléter et le retourner à la Mairie avec votre règlement par chèque à l'ordre LA LIGUE CONTRE LE CANCER 77. Vous pouvez aussi le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie (au portail de la Mairie ou boite aux lettres face à l'école, rue de la Sellerie à Orgenoy)

La remise des dossards aura lieu en Mairie :

- vendredi 8 octobre de 16 h à 19 h
- samedi 9 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Nous avons besoin de vous tous et de votre bonne humeur ! A très bientôt !

Plus d'infos : www.mairie-boissise-le-roi.fr

www.helloasso.com/associations/la-ligue-contre-le-cancer-comite-de-seine-et-marne/evenements/la-boissienne

INFOS PRATIQUES

- **Mairie** : 01 60 65 44 00
  Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
  Le jeudi : 8h30 - 12h00 / Fermé l'après-midi
  Le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
  Le samedi : 9h00 - 12h00 (1er et 3ème samedi du mois)
  Mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr
- **Groupe scolaire André Malraux**
  - Maternelle : 01 60 65 60 85
  - Elémentaire : 01 60 65 50 28
- **Groupe scolaire Château-Villard**
  - Maternelle : 01 60 66 02 24
  - Elémentaire : 01 60 66 19 62
- **Collectes ménagères**
  Déchets ménagers (couvercle gris) : lundi, vendredi
  Emballages (couvercle jaune) : jeudi
  Déchets verts (couvercle marron) : mardi
- **Déchèterie** : 0 800 814 910
  Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars
  - Du lundi au vendredi : 14h00 - 18h00
  - Le samedi : 9h00 - 18h00
  - Le dimanche : 10h00 - 13h00

  Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre
  - Du lundi au vendredi : 15h00 - 19h00
  - Le samedi : 10h00 - 19h00
  - Le dimanche : 10h00 - 13h00
- **Eclairage**
  Relever le n° du candélabre pour signaler les anomalies de fonctionnement au **01 60 65 44 00** ou par courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr
- **EDF** (urgence dépannage Enedis) : 0 972 675 077
- **VEOLIA** (urgences techniques) : 0 969 368 624

- **Pharmacie des Vignes** : 01 60 65 60 65
- **Cabinet Infirmières** :
  Graziela Caporale / Gwladys Tant.....06 33 25 62 38
- **Cabinet de Psychothérapie d'Analyse et de Sophrologie** :
  Fatiha Knayaz.....06 29 51 19 9
- **Chirurgien dentiste** :
  Dr Laurence Aussavis 01 64 38 11 85
- **Médecin généraliste** :
  Dr Jeanine Thomas-Villeneuve 01 64 09 81 48
  Dr Alain Turczynski.....01 64 39 03 70
- **Ostéopathes** :
  Mélanie Blaes.....01 60 65 61 42
  Sébastien Perron.....07 68 57 93 77
- **Pédicure podologue** :
  Maxime Dorvilma.....09 81 88 23 75
- **Psychomotricienne D.E** :
  Marie Favre 07 86 67 55 96
- **Maison Départementale des Solidarités :**
  Assistante sociale 01 64 10 62 10
- **Cabinet vétérinaire** :
  Dr François Bongars 01 64 19 41 52

- **SAMU** : 15
- **Police secours** : 17
- **Pompiers** : 18
- **Enfance en danger** : 119
- **SOS médecin** : 3624
- **Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées** 3977